

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 17 mars 2024

Vuitebœuf	10 h00	Culte. J.-N. Fell.
Ballaigues	10 h00	Culte. Assemblée de paroisse. A. Ledoux.
Grandson	10 h00	Culte. T. Keler.
Vugelles	10 h00	Culte. Cène. Ch. Collaud.
Montagny	10 h00	Culte. J.-C. Jaermann.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes



RANCES

REGISTRE DES ENTREPRISES ET DES COMMERÇANTS

Selon l'art. 7 de la LEAE «chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire».

Sont tenus d'être inscrits au registre communal des entreprises et des commerçants :

Les personnes morales, sociétés de personnes et personnes physiques exerçant une activité indépendante (indépendamment du taux d'activité).

Les succursales, les établissements, les bases fixes d'affaires, les dépôts, adresses postales et les locaux de vente.

L'inscription au registre communal des entreprises est gratuite.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet <https://rances.ch/nos-actualites/> ou auprès de la greffe greffe@rances.ch et 024 459 20 41.

Le formulaire est à retourner à l'administration communale, rue du Collège 2.

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Présence du poste mobile de la Gendarmerie dans la Commune de Baulmes

Mercredi 20 mars 2024, le matin
 Poste mobile 2

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.

La présence régulière du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique.

Offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

Urgence: 117

Postes mobiles:
postemobile1.gdm@vd.ch
 079 220 24 72

postemobile2.gdm@vd.ch
 079 808 50 18



VUITEBŒUF

www.vuiteboeuf.ch

Avis à la population Visite du Parlement Séance du Conseil Général à Lausanne

Le 19 juin prochain dès 18h00, se tiendra la prochaine séance du Conseil Général dans la salle du Parlement à Lausanne.

À cette occasion, une possibilité d'y participer et de visiter le Parlement est ouverte à la population de Vuitebœuf.

Nous vous remercions **dès lors de réserver la date.**

Transport organisé par la Commune.

Participation sur inscription uniquement.

Plus d'informations suivront ultérieurement.

La Municipalité

1000 ANS - VUITEBOEUF

Rencontre mensuelle 1000 ans

Dans le cadre des 1000 ans de Vuiteboeuf, la prochaine rencontre-apéritif aura lieu le:

**vendredi 5 avril dès 18h00
 à la route de Sainte-Croix 9**

(Retrouvez plus d'informations sur la fête des 1000 ans sur le site dédié et mis à jour régulièrement): www.1000ansvuiteboeuf.ch

Le comité des 1000 ans

Tirs internes - Saison 2024

Lundi 18 mars de 18h00 à 20h00

Tir entraînement - Rances

Lundi 8 avril de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire - Rances

Lundi 22 avril de 18h00 à 20h00

Tir entraînement - Rances

Lundi 6 mai de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire - Rances

Mercredi 22 mai de 18h00 à 20h00

Vendredi 24 mai de 16h30 à 20h00

Samedi 25 mai de 8h30 à 11h30

Dimanche 26 mai de 8h30 à 11h30

Tir en campagne - Rances

Lundi 3 juin de 18h00 à 20h00

Tir entraînement - Rances

Lundi 17 juin de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire

Lundi 5 août de 18h00 à 20h00

Vendredi 9 août de 15h00 à 20h00

Samedi 10 août de 9h00 à 19h00

Abbaye des Laboureurs - Rances

Lundi 19 août de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire - Rances

Jedi 19 septembre de 16h00 à 20h30

Samedi 21 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Tir clôture - Rances

Samedi ? octobre, journée

Tir de la Rataplan - Rances



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la Police des chiens du Canton de Vaud, du 31 octobre 2006, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal **jusqu'au 22 mars 2024, dernier délai:**

- les chiens acquis ou reçus en 2023;
- les chiens nés en 2023 restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2023;
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

(Uniquement les cas non signalés en cours d'année)

Les indications suivantes sont nécessaires: race, couleur de la robe, date de naissance, d'acquisition ou de décès, et numéro de la puce électronique.

La Municipalité

Autorisation

La Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:

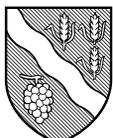
Situation: Chemin des Dumières 3, 1443 Champvent

Parcelle N°: 55

Propriétaire: Chautems Olivier, 1443 Champvent

Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques en toiture, surface 62.5 m².

La Municipalité



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Modernisation de la STEP d'Orbe

Cordiale invitation
à la population d'Orbe

Soirée d'information

Modernisation de la STEP d'Orbe

Présentation du projet (aspects techniques et financiers, procédures et calendrier)

Le projet sera mis à l'enquête publique
dans le courant du mois de mars

LA MUNICIPALITE D'ORBE

a le plaisir de convier la population urbigène le

lundi 18 mars 2024, à 19h30,
au Casino d'Orbe

Programme

Présentation du projet
Questions / réponses
Apéritif

- Merci de votre présence -

La Commune de Valeyres-sous-Rances, par le biais de l'Association Intercommunale du Vallon du Mujon (AIVM), est cliente de la station d'épuration (STEP) d'Orbe.

Dès lors, la population et les entreprises de notre Commune sont tous concernés par ce projet.

En effet, ce dernier aura une incidence directe sur la taxe d'épuration annuelle.

La Municipalité invite toutes les personnes intéressées à se rendre à cette soirée d'information.

La Municipalité

SANI-BOIS Sàrl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - mэрule

Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable

Stratifié - Ponçage

Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino

Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans www.solcreations.ch
à votre service

021 887 74 30

024 426 07 26



Association Culturelle
de Baulmes et environs

Concert pascal

Temple de Baulmes

Jeudi Saint 28 mars 2024
20h15

**Les Baladins du
Faubourg**

Ensemble vocal de musique baroque

Direction : Raphaël Bortolotti et Jeanne-Marie Lelièvre

A la lumière des chandelles,
un programme autour de
l'office des ténèbres du Jeudi Saint



Entrée libre - collecte

Org. : Association culturelle de Baulmes et environs
<http://baulmes-culture.ch>





Association culturelle
de Baulmes et Environs



ANNONCE DE REPORT

La "Soirée littéraire"
avec Jérôme Meizoz
du 22 mars 2024

EST ANNULÉE
mais sera reprogrammée
pour la saison 2024-2025.

Le comité ACBE



<http://baulmes-culture.ch> info.acbe@bluewin.ch




Spécialiste en gestion des déchets
industriels et métallurgiques

Rte d'Yverdon 3 | Tél. 024 459 25 75
1445 Vuilleboeuf | Mail: laurent.bader@badermetaux.ch

**Spécialiste en gestion
de déchets ferreux et non ferreux**

**Rachat de tout métaux
(ferraille, cuivre, laiton, alu,
inox, plomb, zinc)**
Prix sur demande.

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffes municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

HUMOUR

Dans un avion en feu, il y a un intellectuel, un grand-père et son petit fils ainsi que le pilote... et seulement trois parachutes. Le pilote en prend un et saute. L'intellectuel aussi, en disant :

- Je suis l'être le plus intelligent de la planète, je dois sauver ma vie car le monde a besoin de moi !
- Le vieil homme veut alors se sacrifier :
- Je suis vieux, fiston... et toi, tu as la vie devant toi... Prends le dernier parachute! Mais le petit-fils rigole :
- Ne t'inquiète pas papy ! L'homme le plus intelligent de la planète vient de sauter avec mon sac à dos !

Le directeur d'un hôpital rattrape un patient pied nu qui sort en courant de son établissement :

- Mais enfin monsieur pourquoi vous êtes vous enfui du bloc opératoire ?
- C'est parce que l'infirmière a dit : « Allons soyez courageux ce n'est qu'une appendicite, c'est simple comme opération ! »
- Et alors ! Elle a dit ça pour vous rassurer !
- Ce n'était pas à moi qu'elle le disait mais au chirurgien !

Dans une école du Médoc, l'institutrice apprend aux élèves les mesures de capacité. Elle en arrive aux mesures des liquides et dit :

- La plus petite, c'est le millilitre. Puis viennent le centilitre, le décilitre, et la mesure de base qui est...
- Le litre ! crient les enfants.
- Très bien. Qu'y a-t-il au-dessus du litre ? Et toute la classe en chœur répond :
- Le bouchon !



**Stores
Vente - Réparation**
Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation

Pensez aux moustiquaires !

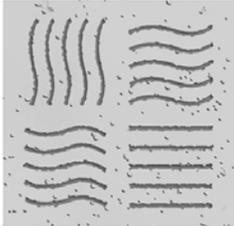
Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



Audrey Roncière
Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

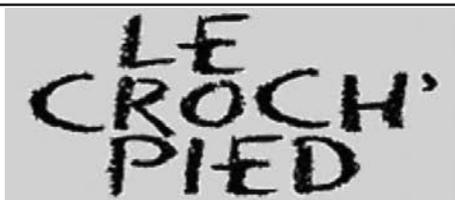
Philippe Roncière
Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements, conseils, etc.

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle



CAVEAU « AU CROCH'PIED »

Rue Basse 32

1422 GRANDSON

www.croch-pied.com

Vendredi 15 mars 2024 - 20 h 30



www.folkmusic.ch

Ambiance irlandaise - Bière - Cidre - Whisky - Crêpes

Sans réservation

Entrée: Fr. 15.-



Squat: conseils pour éviter que votre bien immobilier ne devienne celui d'autres personnes

Qu'est-ce que le squat ?

Le terme « squat » fait référence à l'occupation d'un lieu par des personnes pendant une certaine période, sans que les propriétaires les aient autorisées à entrer.

Qui sont les personnes qui squattent et pourquoi ?

Il existe plusieurs profils de personnes qui squattent.

Les motivations qui les poussent à s'installer dans le bien d'autrui peuvent être diverses. Il peut par exemple s'agir de personnes se trouvant en situation de grande précarité. Parfois, le squat est une manière d'exprimer son opposition au système.

Comment protéger mon bien ?

Lorsque vous laissez votre bien inoccupé durant une période déterminée, il convient de :

- Simuler une présence. Vous pouvez par exemple brancher une lampe ou une radio sur minuteur pour que ces dernières

s'allument tous les jours. Il est également possible de laisser du désordre chez vous pour faire croire à votre retour proche.

- Demander à vos voisins de relever votre courrier dans la boîte aux lettres.
- Solliciter vos voisins pour assurer une certaine présence.

Lorsque vous laissez votre bien inoccupé durant une période indéterminée, nous vous conseillons de :

- Entretien votre domicile et ses environs afin de ne pas donner une impression d'abandon.
- Sécuriser les différents accès de votre bien.
- Murer les fenêtres et les portes-fenêtres.
- Démontez vos sanitaires.
- Couper l'eau, le courant et le gaz.
- Installer des caméras et/ou des alarmes.

Que faire si mon bien est squatté ?

- Appelez la police.

Le processus afin de prononcer une expulsion prend un certain temps. Il faut effectivement ouvrir une procédure judiciaire au titre de l'article 926 du Code civil, laquelle aboutira à une décision d'expulsion par la ou le juge. Cette procédure est à établir auprès de la justice de paix ou du tribunal d'arrondissement de votre région.

Les personnes pratiquant le squat se rendent coupables de violation de domicile au sens de l'article 186 du Code pénal. Si des dégâts sont constatés, les personnes sont également coupables de dommages à la propriété selon l'article 144 du Code pénal. Vous pouvez donc déposer une plainte contre ces personnes. Ceci ouvrira une enquête pénale qui pourrait conduire à une condamnation, mais non à une expulsion. Cette procédure est à établir auprès du poste de gendarmerie ou de police de votre région ou directement du Ministère public.

Source: votrepolice.ch